



ᑲᑎᑕᑲ ᑕᑦᑎᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦ ᑕᑎᑎᑦᑲᑦ
Comité consultatif de l'environnement Kativik
Kativik Environmental Advisory Committee

PROCÈS-VERBAL DE LA 122^e RÉUNION

(APPROUVÉ)

DATES : Les 11, 12 et 13 janvier 2010

LIEU : Administration régionale Kativik, Kuujjuaq

SONT PRÉSENTS :

Nommés par l'Administration régionale Kativik (ARK) :

Michael Barrett, président
Charlie Arngak

Nommés par le gouvernement du Canada :

Claude Abel
Gilles H. Tremblay

Nommés par le gouvernement du Québec :

Paule Halley
Sylvie Létourneau
Jean Couture

Secrétaire exécutive :

Stéphanie Benoit

SONT ABSENTS :

James Yantha, membre nommé par le gouvernement du Canada
Adamie Kalingo, vice-président, membre nommé par
l'Administration régionale Kativik

INVITÉS :

Jean-Denis Brière, directeur adjoint, Section de l'entretien des
bâtiments et de la gestion des biens, Service
administratif, ARK

Nancy Dea, consultante en environnement

Serge Déry, directeur, Régie régionale de la santé et des services
sociaux du Nunavik (RRSSN)

Mélissa Gagnon, professionnel en environnement, Service des ressources renouvelables, de l'environnement et de l'aménagement du territoire, ARK

Simon Ricard, chargé des projets, Service des travaux publics municipaux, ARK

François Turgeon, contremaître d'entretien, Service administratif, ARK

1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

La 122^e réunion du Comité consultatif de l'environnement Kativik (CCEK) débute à 14h30 le 11 janvier 2010, à Kuujuaq. Le président invite les membres à suggérer des changements à l'ordre du jour qui est adopté à l'unanimité. La réunion se déroule donc selon l'ordre du jour qui apparaît ci-dessous.

1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour
2. Révision des procès-verbaux des 118^e, 119^e, 120^e et 121^e réunions et de la conférence téléphonique du 23 novembre 2009
3. Affaires découlant de la 121^e réunion et correspondance
 - a) Plan Nord
 - b) Chapitre 23
4. Budget, secrétariat et membres
 - a) Secrétaire
 - b) Rapport annuel 2008-2009
 - c) Budget à jour
 - d) Régie interne
5. Qualité de l'eau potable
 - a) Recommandations sur l'eau potable
6. Stratégie minérale du Québec
7. Gestion des matières résiduelles
 - a) Nouvelle politique québécoise de gestion des matières résiduelles
 - b) Guides sur les matières dangereuses
 - c) Rapport d'inspection environnementale de l'exercice guerrier nordique 2009
 - d) Barils abandonnés à Kuujjuaraapik
8. Parcs et aires protégées
9. Site Internet
 - a) Statistiques de consultation du site
 - b) Ajouts, modifications et uniformisation au site Internet
10. Questions diverses
 - a) Phénix de l'environnement
 - b) Projet pour une serre « Greenhouse »
 - c) Protocole d'entente entre le Canada, les États-Unis et le Mexique
 - d) Développement de l'industrie forestière
11. Dates et lieu(x) de(s) prochaine(s) réunion(s)

2. Révision des procès-verbaux des 118^e, 119^e, 120^e et 121^e réunions et de la conférence téléphonique du 23 novembre 2009

Le comité suggère quelques modifications mineures aux procès-verbaux de la version française des 118^e, 119^e et 120^e réunions avant de les adopter. Le CCEK demande à la secrétaire exécutive de transmettre aux parties les documents, de les publier sur le site Internet et de rédiger le procès-verbal de la conférence téléphonique qui a eu lieu le 4 septembre 2009. Le comité reporte à la prochaine réunion l'adoption des procès-verbaux de la 121^e réunion et de la conférence téléphonique du 23 novembre 2009.

3. Affaires découlant de la 121^e réunion et correspondance

a) Plan Nord

Participant à la grande réunion sur le Plan Nord de novembre 2009, tout comme les 215 participants provenant de divers milieux, deux membres du CCEK rapportent les différents sujets qui y ont été abordés. Pour le comité, l'implication dans ce projet est très importante. La journée de consultation lui a donc permis de prendre connaissance de la démarche du Plan Nord proposée par le gouvernement du Québec.

Par la suite, le CCEK a décidé de réaliser quelques actions. La première a consisté, en décembre 2009, à transmettre une lettre à Mme Nathalie Normandeau (Ministre des Ressources naturelles et de la Faune, Ministre responsable du Plan Nord) dans laquelle il insistait sur l'importance de la participation du CCEK aux travaux du forum. Par ailleurs, le CCEK s'interroge sur la distinction entre les mandats du Plan Nord et ceux de la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire du Nunavik. Il suggère aussi au gouvernement de faire de la protection de l'environnement un enjeu majeur du Plan Nord et de développer une vue d'ensemble du Plan en le soumettant à une évaluation environnementale stratégique.

La deuxième action du CCEK a consisté à entreprendre des démarches pour connaître la nouvelle politique touristique incluse dans le Plan Nord. À ce sujet, les membres demandent qu'une présentation soit organisée pour une prochaine réunion. Le CCEK est préoccupé par le fait que le développement touristique de masse peut amener des impacts sur l'environnement et le milieu social.

Enfin, le comité fait une mise à jour des derniers événements reliés au Plan Nord. On note d'abord que le site Internet www.plannord.gouv.qc.ca/presse.asp publie tout nouveau développement à ce sujet et favorise son suivi. Ensuite, une mention est faite concernant la table des partenaires du Plan Nord, constituée de 27 représentants et à laquelle le CCEK ne fait pas partie. Cette table doit se rencontrer prochainement. Un membre informe le comité qu'il y aura une autre rencontre des partenaires à l'été 2010.

b) Chapitre 23

Les membres font le suivi de la diffusion et de la publication en mai 2009 de l'avis du CCEK sur le renforcement de la procédure d'évaluation et d'examen des répercussions sur l'environnement et le milieu social au Nunavik. La secrétaire exécutive les informe qu'il est maintenant disponible sur le site Internet. Puisque le comité n'a toujours pas reçu de réponses des parties, il est proposé que le sujet soit reporté à la conférence téléphonique prévue dans quelques semaines.

4. Budget, secrétariat et membres

a) Secrétaire

Comme les membres l'ont décidé à la 121^e réunion, Mme Stéphanie Benoit est officiellement, depuis le début du mois de janvier 2010, la nouvelle secrétaire exécutive du CCEK pour une période d'une année. Les membres signent donc les résolutions reconnaissant Stéphanie Benoit comme la nouvelle secrétaire exécutive et lui octroyant une autorité de signature pour les comptes en banque.

On profite de l'occasion pour informer la nouvelle secrétaire exécutive des exigences en matière de délais pour la réception des documents traduits comme le sont, par exemple, l'ordre du jour, les procès-verbaux, etc. Le comité lui demande aussi de développer un outil de gestion pour faciliter le suivi de dossiers et des actions à prendre. Il est suggéré qu'un tableau de suivi soit préparé comprenant la liste des actions par thématique. Ce tableau pourrait être transmis aux membres avant chaque réunion.

b) Rapport annuel 2008-2009

La secrétaire exécutive informe les membres que la version en inuktitut du rapport annuel lui a été transmise et qu'elle devrait recevoir la version française très bientôt. Il est attendu que cette version sera retournée aux membres aux fins de commentaires qui seront partagés lors de la prochaine conférence téléphonique.

c) Budget à jour

Le comité révisé les dépenses générales encourues du 1^{er} avril 2009 au 31 décembre 2009 et celles qui sont prévues d'ici la fin de l'année fiscale.

d) Régie interne

Il était question d'amorcer des démarches pour communiquer au gouvernement provincial le souhait d'améliorer les procédures de nomination du vice-président et du président du comité lorsqu'il lui revient de le faire. Les membres demandent qu'une lettre soit transmise à l'administrateur provincial pour lui demander de simplifier les démarches de ces nominations.

5. Qualité de l'eau potable

a) Recommandations sur l'eau potable

Tel que le demandait le CCEK à sa 121^e réunion, les membres ont reçu, de M. Benoit Barbeau (professeur agrégé, Chaire industrielle CRSNG en eau potable, École Polytechnique de Montréal), une lettre qui comprend les résultats de l'étude portant sur le nettoyage des réservoirs d'eau potable au Nunavik et les recommandations de nettoyage en fonction de trois variables : les besoins, la fréquence et les techniques. Puisque le maintien de la qualité de l'eau est un défi majeur dans le domaine de la santé publique, les résultats et les recommandations ont par ailleurs été transmis aux partenaires financiers aux fins de commentaires. Ainsi, MM Jean-Denis Brière, Simon Ricard et François Turgeon de l'ARK et M. Serge Déry de la Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik (RRSSSN) se joignent à la réunion. D'abord, les invités soulignent la valeur scientifique de la recherche et du rapport. Tous s'accordent à dire que les conclusions de l'étude apportent une confirmation supplémentaire à ce que leur propre expérience de travail leur avait permis de constater, à savoir que les réservoirs d'eau domestiques ne nécessitent pas un nettoyage mensuel. Une révision de la littérature scientifique, réalisée il y a quelques années par la RRSSSN avait déjà montré ce point. De plus, tous les invités s'entendent sur le fait qu'il est préférable de ne pas nettoyer les réservoirs plutôt que de les nettoyer inadéquatement.

Les invités émettent toutefois des réserves concernant la fréquence de nettoyage. Pour pallier à des nettoyages coûteux et inutiles dans certains cas, ils avancent l'idée d'uniformiser les fréquences de nettoyage dans tous les villages et d'assurer un simple suivi de la qualité de l'eau à domicile, notamment par l'échantillonnage. On informe par ailleurs le CCEK que certains projets en cours, tels que la chloration de l'eau et la pose de filtres plus performants, favoriseront le contrôle de la qualité de l'eau. Les invités s'interrogent aussi sur la pertinence des méthodes de nettoyage ainsi que sur les ressources matérielles et financières que requière l'usage d'un jet d'eau à haute pression. De plus, on suggère qu'une équipe spécialisée ait la responsabilité du nettoyage. Finalement, un des invités questionne la validité externe des résultats et conseille qu'une deuxième expérience soit menée dans le contexte du Nunavik. Il suggère même de développer un projet pilote, à Puvirnituq et Inukjuak par exemple, où il y aurait un suivi sur la qualité de l'eau et du biofilm. On discute alors des sources possibles de financement de cette nouvelle avenue.

Afin de continuer la diffusion de l'information, le CCEK décide de proposer à M. Benoit Barbeau de présenter ses résultats et ses recommandations au Conseil régional de l'Administration régionale Kativik (ARK) qui se tiendra à Kuujuaq en février 2010. Toutefois, il est clair pour le CCEK qu'il s'agit de résultats préliminaires et que des essais pilotes seront nécessaires afin de déterminer les meilleurs modes de gestion des réservoirs.

6. Stratégie minérale du Québec

En réponse à la lettre que le CCEK avait transmise à Mme Nathalie Normandeau (ministre du MRNF) en septembre 2009, M. Serge Simard (ministre délégué du MRNF) aborde par l'entremise d'une lettre différents aspects relatifs au développement minier. Ainsi, il assure l'application des régimes de protection de l'environnement liés au milieu nordique (ceux prévus aux chapitres 22 et 23 de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois et au chapitre 2 de la Loi sur la qualité de l'environnement); il considère la zone tampon pour les aires protégées seulement dans un cas de nécessité; il nomme les différentes organisations promouvant la participation inuite; il évoque la prochaine révision de la Loi sur les mines et le rôle de la future Commission régionale sur les ressources naturelles et sur le territoire; et il cherche à maximiser l'usage des infrastructures.

Les membres discutent des différents points soulevés dans la lettre. Ils s'entretiennent entre autres sur les fonds qui supportent la formation et la création d'emploi dans le domaine de l'exploration minière au Nunavik. Par ailleurs, le comité commente le fait qu'il n'a jamais été consulté relativement au projet de loi sur les mines. Puisqu'il souhaiterait l'être, on demande à la secrétaire exécutive de faire des démarches en ce sens auprès du MRNF.

7. Gestion des matières résiduelles

a) Nouvelle politique québécoise de gestion des matières résiduelles

Mme Nancy Dea, qui agit à titre de consultante pour le CCEK, et Mme Mélissa Gagnon de l'ARK se joignent à la réunion. Mme Dea est invitée à présenter les éléments de la nouvelle Politique québécoise de gestion des matières résiduelles et du projet de Règlement sur la récupération et la valorisation de produits par les entreprises qui s'appliquent au Nunavik. Les membres discutent entre autres des coûts importants du transport de matières résiduelles vers le sud et de l'importance de préciser la définition des territoires du Nord dont il est question dans les documents. Dans l'ensemble, le CCEK croit que les avenues proposées représentent une évolution positive pour le Nunavik.

Les courts délais de consultation pour entreprendre des démarches ou émettre des commentaires précis à transmettre au gouvernement du Québec font en sorte qu'il est proposé qu'une lettre, comprenant les commentaires généraux du CCEK, à la fois sur la nouvelle politique et le projet de règlement, soit transmise à Mme Paulin (sous-ministre du MDDEP). Puisque la gestion des matières résiduelles constitue un sujet important au Nunavik et que le comité s'en préoccupe depuis longtemps les membres réitèrent leur intention de prendre part à la discussion sur le développement d'une stratégie de gestion des matières résiduelles qui aura lieu lors d'une réunion spéciale préparée par l'ARK à la fin du mois de janvier 2010 à Kuujuaq. Le comité s'entend pour que le président et la secrétaire exécutive du CCEK soient présents à cette réunion, tout comme le sera l'ancien groupe de travail, et assurent un suivi pour une prochaine réunion.

b) Guides sur les matières dangereuses

Mme Dea présente le projet de réaliser trois guides relativement aux matières dangereuses. Un premier guide sera conçu pour l'usage des villages et des organisations du Nunavik qui manipulent et entreposent les matières dangereuses; un deuxième guide rejoindra le public général, les écoles et autres organisations; un troisième guide sera à l'usage des villages et des organisations qui répondent aux situations d'urgence notamment lors d'un déversement. Les membres s'entretiennent sur différents aspects reliés au développement des guides de façon à ce que leur usage soit pratique et simple. Des questions reliées à la réglementation, au format souhaitable des guides (chaque guide comportant un maximum de cinq à dix pages) et aux étapes ultérieures à sa conception ont donc fait l'objet de discussions. Mme Dea fournira une évaluation exacte des coûts de production des documents pour la prochaine réunion du CCEK où une version provisoire des guides pourra être révisée.

c) Rapport d'inspection environnementale de l'exercice guerrier nordique 2009

En novembre 2009, les membres ont pris connaissance du rapport d'inspection environnementale de l'exercice guerrier nordique 2009, qui s'est tenu à Kuujuaq du 1^{er} au 6 mars 2009, par les Forces canadiennes. Ils discutent de plusieurs défis environnementaux qui y sont soulignés. Bien que le comité approuve les recommandations suggérées dans ce rapport, il se penche sur les améliorations à apporter à la logistique de l'exercice. Certains membres rappellent l'importance pour les Forces canadiennes de s'assurer du respect de la Loi sur la qualité de l'environnement et de vérifier les autorisations nécessaires à la tenue des exercices militaires. De plus, les membres discutent de la recommandation du Comité de sélection environnementale de soustraire l'exercice militaire du processus fédéral d'évaluation environnementale et social prévu au chapitre 23 de la CBJNQ.

On parle aussi des recommandations proposées qui ne couvrent pas tous les problèmes environnementaux soulevés entre autres en ce qui a trait aux munitions, au lieu de l'exercice, à la disposition des déchets et des eaux usées ainsi qu'à la coupe d'arbres. Le comité se dit toutefois heureux de savoir que les Forces armées veulent améliorer leurs performances environnementales.

Le prochain exercice militaire aura lieu à Chisasibi, un village situé dans le territoire de la Baie-James. Les membres décident tout de même de transmettre une lettre de commentaires à M. Claude Langlois (chef environnement au ministère de la Défense Nationale).

d) Barils abandonnés à Kuujjuaraapik

Étant un sujet d'intérêt de longue date pour le CCEK, les barils abandonnés à Kuujjuaraapik attendent toujours pour être enlevés afin d'être entreposés ou éliminés comme il convient. Les membres s'interrogent sur la cause des délais qui s'allongent depuis des années. Le dernier rapport disponible du MDDEP rapporte que des expériences menées sur place montrent qu'il n'y a pas de lixiviat et que les résidus de produits pétroliers sont stables. Par ailleurs, le site

demeure une priorité régionale puisqu'il paraît toujours au répertoire des dépôts de sols et de résidus industriels du Québec. Le CCEK est par ailleurs informé de la visite, en novembre 2009, d'un consultant de la firme *Dessau inc.* et d'un représentant de la direction régionale du MDDEP à Kuujjuaraapik. Cette visite avait pour but de recueillir des informations liées à ce site, de les étudier et de trouver un moyen de valoriser ou d'éliminer les barils, le bitume et les sols contaminés. Les membres demandent qu'un suivi soit fait de sorte qu'ils puissent connaître l'évolution du projet et le plan de travail prévu. La secrétaire exécutive fera, à ce sujet, les démarches nécessaires.

8. Parcs et aires protégées

Un membre du CCEK résume les développements récents reliés aux parcs et aux aires protégées au Nunavik. Concernant les parcs, il est dit que le Parc national Kuururjuaq a été créé officiellement par l'Assemblée nationale en mai 2009. À ce jour, non seulement la directrice du parc a été nommée, mais plusieurs décisions reliées à la mise en place d'infrastructures, telles que la construction d'un garage et d'un entrepôt, ont été prises.

Concernant le projet de parc national Tursujuq, la Commission sur la qualité de l'environnement Kativik (CQEK) a remis, en novembre 2009 à Mme Paulin (sous-ministre du MDDEP), sa décision sur le projet de parc. Par ailleurs, en vertu de la Loi sur les parcs, le gouvernement du Québec n'a pas encore émis d'avis à ce sujet.

Concernant les aires protégées, il y a peu de nouveaux développements; seule une proposition est sur la table. Il s'agit d'une proposition de l'ARK pour une consultation de 18 mois que cette dernière administrerait et que le MDDEP subventionnerait. Suivant cette consultation, des aires pourront être recommandées par diverses organisations et approuvées par le gouvernement du Québec après avoir été soumises à une évaluation environnementale et sociale, telle que prescrit au chapitre 23 de la CBJNQ.

9. Site Internet

a) Statistiques de consultation du site

La secrétaire exécutive informe les membres qu'un lien Internet a été mis à leur disposition leur permettant de visualiser les statistiques de fréquentation du site Internet du CCEK. Elle définit alors quelques termes permettant la compréhension des statistiques. Les membres discutent des différents résultats et constatent que le taux actuel de fréquentation du site a doublé depuis sa création. Au cours de l'automne dernier, il y a eu entre 1700 et 2000 visites par mois, ce qui est fort appréciable. De plus, les résultats indiquent que les lecteurs proviennent de plusieurs pays nordiques.

b) Ajouts, modifications et uniformisation au site Internet

Puisque le site Internet du CCEK offre une vitrine importante sur les activités du comité, les membres demandent une mise à jour du site et une présentation plus précise de certaines données. Ainsi, la secrétaire exécutive informe les membres des nombreux ajustements à faire.

Les membres s'entendent notamment pour que les liens Internet des organismes nommés dans le plan quinquennal 2009-2014 du CCEK soient mis à la disponibilité du public dans la page « Lien ». Le comité s'interroge aussi sur la nécessité de garder la page « Quoi de neuf ». Il est suggéré que les fichiers récemment ajoutés y soient mentionnés et qu'il soit possible de les consulter à cet endroit. Par ailleurs, on propose de fusionner les pages « Commentaires » et « Nous joindre » pour éviter la redondance.

10. Questions diverses

a) Phénix de l'environnement

Un membre fait un point d'information sur la 13^e édition du concours du *Phénix de l'environnement* organisé par le MDDEP qui propose de nouvelles catégories pour la soumission de candidatures : autant les individus que les organisations sont invités à soumettre leur candidature pour la réalisation d'un projet environnemental en 2009. Le comité souligne l'importance pour le CCEK de reconnaître les initiatives du Nunavik en matière d'environnement.

Un membre suggère que le CCEK appuie la candidature de M. Akayaka, du village de Kangiqsujuk. Pendant plusieurs années, ce dernier s'est beaucoup investi dans sa communauté notamment en encourageant les gens à disposer proprement des sites de chasse et de pêche, en tentant de protéger le territoire contre la pollution minière et en participant à la création du parc national des Pingualuit. Par ailleurs, il a réussi à s'organiser pour que les poissons retournent à leur lac d'origine et à contribuer à la protection de l'omble chevalier.

On demande à la secrétaire exécutive de vérifier s'il est possible de supporter la candidature de M. Akayaka en élaborant son dossier. Si les conditions du concours se montrent trop restrictives pour ce candidat, les membres proposent d'écrire au MDDEP pour lui demander d'ajuster ses catégories afin que la population du Nunavik puisse participer. Par ailleurs, le CCEK pourrait aussi constituer son propre concours en environnement. Le sujet sera alors reporté à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

b) Projet pour une serre « Greenhouse »

La secrétaire exécutive laisse savoir que Mme Ellen Avard, candidate à la maîtrise du département de géographie de l'Université Laval, demande au CCEK de soutenir les études en cours pour le développement d'un projet de serre intitulé « Greenhouse » qui se voudrait une organisation à but non lucratif. En plus de s'inscrire dans une démarche de développement durable, la réalisation du projet permettrait au village de Kuujuaq de produire localement des fruits et

des légumes à l'intérieur d'une serre. L'apport favorable social, économique et environnemental projeté est par ailleurs bien perçu des entrepreneurs, des administrateurs et des professionnels locaux et régionaux. Les membres s'interrogent à savoir si la demande de Mme Avard peut s'inscrire dans le mandat du CCEK. Bien qu'ils soutiennent l'idée du projet, le CCEK ne peut se prononcer tant qu'il n'aura pas pris connaissance de la proposition exacte du projet. On suggère alors qu'une lettre soit transmise à Mme Avard, pour lui faire part de la demande de précision.

c) Protocole d'entente entre le Canada, les États-Unis et le Mexique

Paru au début du mois de novembre 2009 dans *La Presse canadienne*, un article annonçait que M. Jim Prentice (ministre d'Environnement Canada) avait signé un protocole d'entente avec les États-Unis et le Mexique où il s'engageait à préserver la nature, d'une part, par le développement d'un réseau relié d'aires protégées terrestres et maritimes et, d'autre part, par la surveillance des espaces déjà protégés. Reste à connaître les modalités de cette entente et à vérifier s'il y aura une enveloppe budgétaire reliée. Un membre et la secrétaire verront à trouver des informations pour une prochaine réunion.

d) Développement de l'industrie forestière

Le comité fait un suivi du projet de production de bois d'oeuvre et de chauffage, dans la région de Kuujuaq, que la Société Makivik et la corporation foncière locale avaient amorcé. Les conclusions de l'étude de faisabilité montrent que le projet est économiquement non viable. Pour cette raison, il n'y aura pas de développement d'opération commerciale de coupe de bois.

11. Dates et lieu(x) de(s) prochaine(s) réunion(s)

La 123^e réunion du CCEK aura lieu les 2 et 3 mars 2010 à Québec.



Stéphanie Benoit
Secrétaire exécutive
15 juin 2010